Image not found or type unknown

Négocier une fin de CDD aanticipée

Par **Txan**, le **30/03/2011** à **09:48**

Bonjour,

A ce jour je suis dans une position délicate. En effet,en CDD depuis le 22 Septembre 2010 et jusqu'au 30 Juin 2011, ce lundi, in extremis, j'ai été pris à partie par mes employeurs pour des réprimandes sévères, voire insultes ("vous êtes un grand malade"," il faut vous faire soigner", "mythomane", "manipulateur", etc), cela concerne mon "comportement, je SERAIS à l'origine de la dégradation de l'ambiance générale de l'entreprise! Mais, en aucun cas, ils ne remettent en cause mes compétences, pour comprenser ils m'ont dit que je suis un trés bon technicien.

Ne sentant plus ma place dans cette entreprise après ces révélations, je leurs propose une rupture de contrat d'un commun accord, qu'ils refusent en invoquant " Pas de ça chez nous! vous croyez quoi? prendre les ASSEDIC comme cela?"

Je souhaite mettre un terme à ce contrat mais surtout pas démissionner, quelles autres recours ai-je?

Merci d'avance

Txan

Par **P.M.**, le **30/03/2011** à **12:37**

Bonjour,
Il faudrait éventuellement que vous puissiez prouver un harcèlement de la part de l'employeur qui ne me semble pas constitué actuellement ou éventuellement des injures...
Par ailleurs, la démission ou le licenciement n'existent pas pour un CDD...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés